

La disparition de la rémunération à l'acte?

D'après le Sondage national 2007 auprès des médecins, 49 % seulement des médecins tirent maintenant de la rémunération à l'acte au moins 90 % de leur revenu professionnel. Ces chiffres maintiennent une tendance amorcée voilà une dizaine d'années vers d'autres modes de rémunération comme le salaire ou la capitation ou tout autre mode jumelé à la rémunération à l'acte (rémunération mixte). En 2007, seulement 24 % des répondants ont dit préférer la rémunération à l'acte, tandis que la moitié préféreraient une rémunération mixte.

Les médecins en pratique indépendante sont les plus susceptibles d'être rémunérés à l'acte (68 %) comparativement à la moitié de ceux qui travaillent en groupe et à 27 % de ceux qui œuvrent en contexte de pratique interprofessionnelle. Dans ce dernier segment, beaucoup de médecins tirent le gros de leurs revenus d'un mode de rémunération mixte (41 %) et sont deux fois plus souvent salariés que ceux et celles qui travaillent en pratique de groupe (13 % c. 6 %). Comparativement à leurs collègues des milieux urbains, les médecins ruraux sont aussi plus susceptibles de toucher une rémunération mixte (40 %), mais dans les deux groupes, plus de la moitié préféreraient ce mode de rémunération s'ils en avaient le choix.

Les hommes sont plus souvent rémunérés principalement à l'acte (51 % c. 43 %), tandis que les femmes sont plus susceptibles d'être salariées (10 % c. 7 %). Plus d'hommes (26 %) que de femmes (18 %) préfèrent la rémunération à l'acte, même si environ la moitié des membres des deux groupes favorisent une rémunération mixte.

Les médecins de 65 ans et plus tirent leurs revenus surtout de la rémunération à l'acte (62 %), tandis que chez les moins de 35 ans, cette proportion n'atteint pas 40 %. En outre, chez ces jeunes médecins, 38 % ont une rémunération mixte (comparativement à 31 % de tous les répondants). On verra sans doute ce dernier pourcentage augmenter dans tous les groupes d'âge étant donné les préférences qui commencent à émerger au sein de la profession médicale.